

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 28 mars 2018

L'an deux mil dix-huit le 28 mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur JP MUSELIER, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2018.

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Elisabeth JACQUART, Jean-Claude GISSET, Nicole DAUPHIN, Maryse ORLIANGES, Jean Claude LEMOINE, Evelyne RAOUX, Paul LASSET, Jérôme MEYNET.

ABSENTS ET EXCUSES : Stéphane GRAND, Fanny JACQUART

POUVOIRS : Stéphane GRAND à Jean-Claude GISSET, Fanny JACQUART à Elisabeth JACQUART

SECRETAIRE : Nicole DAUPHIN

1) Election du secrétaire de séance :

18 H 00 Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et demande l'élection du secrétaire de séance. Nicole DAUPHIN est élue à l'unanimité des membres présents comme secrétaire de séance.

2) Approbation à l'unanimité du PV du conseil municipal du 27 février 2018 après quelques rectifications.

3) Compte rendu des commissions communales :

Aucune commission réunie

4) Compte rendu des commissions intercommunales.

- a) AG des haies du Puy de Dôme : J. Claude Lemoine
Sensibilisation pour l'environnement pour les enfants des écoles par des actions.
LPO auvergne sauvegarde le busard cendré, création d'une pépinière d'élevage à Cournon.
80 € de cotisation pour les communes, les particuliers peuvent adhérer pour 15 €.

- a) Commission sport : Nicole Dauphin

La piscine de St Georges gratuit pour les écoles de la communauté de commune n'est pas assez occupée.

Une enquête a été faite afin de connaître le nombre de licenciés dans les différents clubs sportifs et surtout le nombre d'enfants.

Une rencontre avec les différents clubs aura lieu le 28 avril à la Passerelle pour connaître les difficultés et voir comment la communauté de communes pourrait aider.

Visite des installations de Combronde.

b) S.I.V.O.M : J.P Muselier

Présentation du budget

Le SIVOM va être dissout, l'argent restant sera réparti sur les deux communes ST Myon, Artonne : 50 000 € pour Artonne, 25 000€ pour St Myon pour des travaux d'assainissement.

Le premier point de gestion du SIVOM est la station d'épuration repris par Morge et Chambaron.

Le deuxième point pour étant la gestion de l'ENS, à voir comment gérer ce point après la dissolution.

Evelyne pose une question sur l'avancement des travaux place du Coudert

Réponse : dossier en stand-by tant qu'il n'y a pas de subvention.

A partir de 2019 le dossier sera repris par Morge et Chambaron

c) SBA : Paul Lasset

Désignation des nouveaux délégués 83 délégués, 43 suppléants
7 communes qui n'ont pas de délégué auront un référent

d) Vie associative et culturelle : J.Claude Lemoine

Le 6 Mai aura lieu une exposition avec des panneaux explicatifs sur les communes, chaque commune doit être représentée.

Petit matériel communautaire pouvant servir pour des manifestations :

Une estrade 70 m2
Des podiums (Manzat, Combronde)
Des grilles d'exposition
Micro, sono.....

AFFAIRES FINANCIERES

5) Election du président de séance : Jean-Caude GISSET à l'unanimité

6) Présentation et approbation du compte administratif 2017 Budget Assainissement

Vote à l'Unanimité

Affectation du résultat : vote à l'unanimité

7) Présentation et approbation du compte de gestion 2017 budget assainissement

Les comptes correspondent avec ceux du percepteur

Compte de gestion du percepteur : vote à l'unanimité

8) Présentation et approbation du compte Administratif 2017 budget principal

vote à l'unanimité

Affectation du résultat : vote à l'unanimité

Commune de Saint-Myon

9) Présentation et approbation du compte de gestion 2017 budget principal

Les comptes correspondent avec ceux du percepteur Vote à l'unanimité

10) Vote des trois taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Le conseil a demandé une augmentation de 1 % ou 2% après un vote :

6 conseillers ont opté pour 2 %

4 conseillers ont opté pour 1 %

1 Abstention

L'augmentation sera donc de 2 % pour 2018

11) Demande de subvention d'une association

L'association «Vol qd même » demande une subvention de 800 € pour la manifestation Les 24 heures du Myon .

un vote à bulletin secret a eu lieu : 6 non, 2 oui 2 blancs, 1 abstention.

La demande sera reconsidérée quand le bilan de 2017 et le compte en banque seront présentés

AFFAIRES GENERALES

12) Dossier instaurant un régime indemnitaire « RIFSEEP »

Vote : Pour unanimité

13) Dossier concernant la délibération n°09/2016 « arrêt du projet de révision du PLU »

Monsieur le Maire donne l'explication concernant la délibération 09/2016. L'avocat qui suit l'affaire Combe demande à ce que cette délibération soit reformulée pour plus de précision. Nous devons prendre une autre délibération avec le modèle donné par l'avocat que nous attendons.

14) Et 15) Création d'un poste d'adjoint territorial 1^{ère} classe

Florence et Michel passent de la 2^{ème} classe à la 1^{ère} classe. Les anciens postes doivent être supprimés et des nouveaux postes doivent être créés.

Vote pour Unanimité

Informations diverses

Une antenne FREE sera mise sur le mat avec Bouygues

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du 28 mars 2018 est levée.

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Elisabeth JACQUART 1ère Adjointe,	Jean-Claude GISSET 2ème Adjoint,	Nicole DAUPHIN 3ème Adjointe,
Maryse ORLIANGES	Jean Claude LEMOINE	Evelyne RAOUX	Stéphane GRAND Pouvoir à Jean-Claude GISSET.
Paul LASSET	Fanny JACQUART Pouvoir à Elisabeth JACQUART	Jérôme MEYNET	